



© O. Vallone

## Critérium de la Baie des Anges à l'aviron

### 29 janvier 2017

contact : FlorianChedue

06-12-63-11-88

email : [florow@hotmail.fr](mailto:florow@hotmail.fr)

[www.cnnice.fr](http://www.cnnice.fr)



© O. Vallone

Critérium de la Baie des Anges, régates qualifiantes  
Dimanche 29 janvier 2017



- Licence FFA 2017 obligatoire

- Arbitrage assuré par les arbitres de la ligue Côte d'Azur d'aviron, et Provence Alpes Aviron

- Sécurité médicale assurée par un médecin et les pompiers de la ville de Nice

- **Météo :**

Si les conditions météo l'exigent, et en accord avec les arbitres, les organisateurs pourront modifier le parcours ou annuler la compétition

- 

### DIMANCHE 29 Janvier 2017

**08h30 :**  
Accueil -

**09h00 :**  
Réunion des chefs de bord

**10h30 :**  
Course 1, 6000m

- J18 et J16 Femme 4yole avec barreur, J18F4x+
- J18 et J16 Homme 4yole avec barreur, J18H4x+
- J18 Mixte 4yole avec barreur, J18M4x+

**12h00 :**  
Course 2, 6000m

- Senior Femme, Solo, Double yole et Quatre yole avec barreur
- Un challenge master est attribué à la première équipe en SF4x+, SF2x et SF1x dont tous les rameurs ont 40 ans ou plus dans l'année en cours

**13h30 :**  
Course 3, 6000m

- Senior Homme, Solo, Double yole et Quatre yole avec barreur
- Un challenge master est attribué à la première équipe en SH4x+, SH2x, SH1x, dont tous les rameurs ont 40 ans ou plus dans l'année en cours

**15h00 :**  
Remise des prix, apéritif.

### Embarcations :

Yoles à un, à deux de couple, yoles à quatre de pointe ou de couple homologuées aviron de mer, avec bout de 10 M de remorque + gilets à bord.

Les bateaux doivent être conformes à la jauge de restriction du code des régates en mer et porter visible leur n° d'identification national.

Ces numéros d'identification devront être communiqué pour chaque équipage par email au plus tard le 20/01/2016

### INSCRIPTIONS :

Sur l'intranet de la Fédération Française d'aviron d'aviron du 03/01/2017 au 26/01/2017

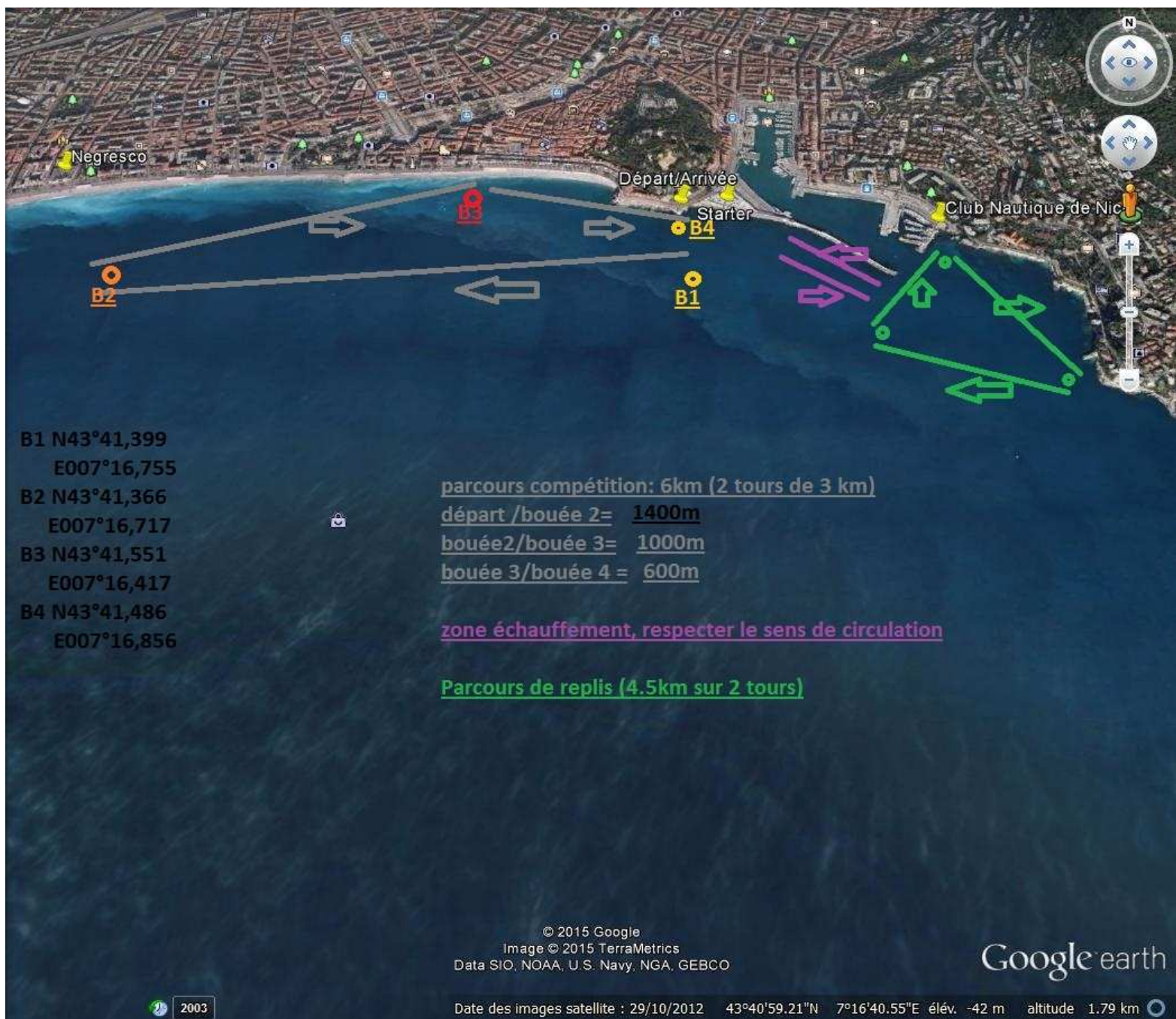
### ARRIVEE AU C.N.N.

En venant de l'ouest : sortie autoroute Nice-Aéroport. Longer la Promenade des Anglais jusqu'au port.

Les remorques pourront pénétrer dans l'enceinte du Port par les barrières ouest ou est (avec l'autorisation fournie à apposer sur le tableau de bord), puis suivre le fléchage pour aller jusqu'au parc à bateaux, devant le Club.

Les véhicules non tracteurs devront contourner le port pour se garer à l'extérieur de celui-ci à proximité du Club, Boulevard Frank Pilatte.

# Parcours



Organisateur : CLUB NAUTIQUE DE NICE

50 Bd Frank Pilatte - 06300 Nice - Tél : 04 93 89 39 78 Fax : 04 92 04 18 37

E mail : [florow@hotmail.fr](mailto:florow@hotmail.fr)

Code des Régates : F.F.S.A. – JURY OFFICIEL

## Plan d'accès

